



Bulletin mensuel d'information N° 511 Keleier Forest Landerne

Novembre 2024
Miz Du

Les annonces pour le prochain bulletin sont à envoyer par mail [pour le jeudi 21 novembre 2024](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr).

Édito du Maire



Je souhaite rendre hommage à trois bénévoles de notre commune qui nous ont quittés ces dernières semaines : M. Mevel et M. Kogge, qui ont parcouru nos quartiers pendant de nombreuses années pour distribuer chaque mois notre bulletin municipal, ainsi que Mme Moalic, qui a assuré de nombreuses permanences à notre bibliothèque municipale et auprès des enfants de l'école publique.

Marie-Françoise Le Guen, notre conciliatrice de justice, passera la main au 1er janvier 2025. Je tenais également à la remercier pour son engagement.

Un deuxième défibrillateur vient d'être installé sur notre commune, à gauche de l'entrée de la Mairie.

Pour mémoire, le premier se situe à côté de l'entrée de la salle omnisports.

Cet appareil peut permettre de sauver des vies...



Mairie : Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

Site Internet : <https://laforest.bzh/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/MairieLaForestLanderneau>

Horaires d'ouverture :

L M M : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Jeudi : **Fermée le matin** / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h

Samedi 9h - 11h

DATES À RETENIR

Sam 02/11

Lun 11/11

Sam 16/11

Mar 19/11

Mar 19/11

Dim 01/12

Dim 08/12

Collecte journaux – APE école G. Brassens

Cérémonie commémoration de l'Armistice – 10h

Soirée Dansante 80's – JGF Foot – 19h30

Lecture pour les tout-petits – 10h – bibliothèque

Atelier "Prendre soin de soi" – 14h

Marché de Noël – APE école G. Brassens

Repas des aînés – La Capsule – 12h

(Inscription p.13)



Eau du Ponant

Du lundi au vendredi 8h30-12h15 / 13h15-17h30 (sauf le lundi 17h).

Le numéro est le même pour vous renseigner ou signaler un incident sur les réseaux : 02 29 00 78 78, 24h/24h.

Communauté d'Agglomération (CAPLD)

Maison des Services Publics, Landerneau

- Secrétariat : 02 98 21 37 67
- Service environnement : 02 98 21 34 49
- Pôle Emploi : 3949
- CPAM : 3646
- Mission locale : 02 98 21 52 29

Recyclerie – Le Triporteur

Rue des Glénan - 29800 Plouédern

Dépôts : mer. 14h - 16h30 & sam. 10h – 16h30

Ventes : mer. 14h – 16h30 & sam. 10h – 16h30

Contact et infos : 06 06 41 39 48

Collecte ordures ménagères et recyclables

Recyclables : 7 et 21 novembre

Ordures ménagères : 14 et 28 novembre

Déchetterie

(ZI Saint Eloi - Plouédern) – Tél : 02 98 85 19 50

Horaires d'été de la déchetterie :

9h - 12h & 14h - 19h du lundi au samedi.

Conciliatrice de justice

Départ en retraite de Marie-Françoise LE GUEN à la fin de l'année. Dans l'attente des nouvelles coordonnées.

Centre de Loisirs (ALSH)

Tél : 07 69 84 43 06 - saint-divy@epal.asso.fr

Maison des Bruyères, Saint Divy.

Petite Enfance

✚ **Protection Maternelle et Infantile (PMI) :**

Les consultations de PMI pour les enfants de 0 à 6 ans ont lieu au CDAS / Landerneau.

Renseignements au 02 98 85 95 20.

✚ **Relais Petite Enfance :**

Service d'informations et d'accompagnements aux modes d'accueil destiné aux parents, enfants, assistant(e)s maternel(le)s et autres professionnel(le)s de la petite enfance (Recherche d'un mode d'accueil, démarches administratives, animations...).

51 Rue de la Mairie - 29800 Plouédern – 06 79 78 75 70
rpe.vdle@epal.asso.fr

Centre Départemental d'Action Sociale (CDAS)

20, Rue A. Belhomme - Landerneau Tél : 02 98 85 35 33

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique
Maison des services publics - 59, Rue de Brest - Landerneau. Tél : 02 98 85 99 08 - Mail : clic@capld.bzh

Professionnels de santé

Masseur-kinésithérapeute :

Hubert CASTREC – Tél : 02 98 20 21 82
2, Route de Kerhuon - Sur RDV.

Pharmacie RICHARD :

Tél : **02 98 20 28 76**

L M M J V > 9h - 12h30 / 14h - 19h30

Samedi matin > 9h - 12h30.

Pharmacies de garde :

Tableau de garde du dimanche de 9h30 à 20h.

01/11	Pharmacie du Pont Habité / Landerneau
03/11	Pharmacie de la Gare / Landerneau
10/11	Pharmacie de la Rade / Plougastel-Daoulas
11/11	Pharmacie de la Rade / Plougastel-Daoulas
17/11	Pharmacie du Pont Habité / Landerneau
24/11	Pharmacie Audrain / Plouénéventer

En semaine, après 20h et le samedi après 19h : composez le **3237**.

Maison de santé – Madeleine LAGADEC

2, Rue de la Croix de Mission

Médecins :

Dr LE GOFF – Dr WEYNE – Dr VIMFLES

Tél **09 83 22 27 27** (numéro NON surtaxé)

Sur RDV : L M M J V > 9h-19h ; S – 9h-12h

Internet medphone + nom du médecin

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Infirmière :

Béatrice FILY-SIDOINE – Tél : **02 98 20 23 15**

Soins à domicile, 7 jours/7 et sur rendez-vous.

Orthophoniste :

Marion LAMIRAUX - Tél : **02 56 31 43 89**

Diététicienne :

Michèle QUEFFELEC LE ROY – Tél : **06 79 12 18 51**

Psychologue :

Céline PRONOST – Tél : **06 63 85 48 63**

Vie Paroissiale – Messes

Vendredi 1er novembre :

- messe à Saint-Thonan à 11h (et non 10h30, comme annoncé précédemment).

- célébrations pour les défunts à 14h30 à Saint-Divy et à La Forest.

Messe tous les dimanches soir à 18h à Saint-Divy.

Les élus à votre écoute :

David ROULLEAUX, Maire reçoit les après-midis du mardi et du jeudi, sur rendez-vous.

Pauline BENOIT, 1^{ère} adjointe (Affaires scolaires - Enfance – Jeunesse)

Erwan GALERON, 2^{ème} adjoint (Aff. sociales - Citoyenneté - Services au public - Patrimoine ancien)

Marilyne BENOIT, 3^{ème} adjointe (Animations - Vie Associative - Culture - Sport - Tourisme)

Olivier BESCOND, 4^{ème} adjoint (Bâtiment - Entretien - Urbanisme) reçoit le mardi après-midi, sur rendez-vous.

Le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous.

Le bureau municipal se réunit tous les lundis.

Vie Municipale

Extrait conseil municipal du 30 septembre

L'an deux mil vingt-quatre, le trente septembre à 20 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de la Commune de LA FOREST LANDERNEAU, s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur David ROULLEAUX, Maire.

Tous les élus étaient présents à l'exception de :

- M. Erwan GALERON, excusé, ayant donné procuration à M. Fabrice BERGERE
- Mme Catherine VELGHE, excusée, ayant donné procuration à Mme Nathalie ROULLEAUX
- M. Julien KERJEAN, excusé, ayant donné procuration à M. Roland PORHEL
- M. Steven LE CAHAREC, excusé, sans procuration.

Secrétaire de séance : Mme Marilyne BENOIT

Convocation faite le 25 septembre 2024.

Adoption du PV du Conseil Municipal du 17 juin 2024 par 17 VOIX POUR ET 1 VOIX CONTRE (M. Pascal MELLAZA).

ORDRE DU JOUR

1- Validation de la convention d'assistance technique avec la CAPLD – entretien de la voirie : aménagement de la voirie communale route de Poul Ar Marc'h

M. le Maire expose à l'assemblée le projet d'aménagement de la voie communale « route de Poul Ar Marc'h » au niveau de la voirie et de la gestion des eaux pluviales.

Le montant estimé des travaux s'élève à 155 928,60 € TTC. Les membres du Conseil seront informés des chiffres définitifs dès la notification du marché.

Au vu du montant supérieur au seuil dérogatoire des 100 000 €, la commune sera amenée à réaliser un appel d'offres sur la base d'une procédure adaptée.

Le planning prévisionnel se décomposera comme suit :

- Lancement de la consultation : semaines 40 à 43
- Remise des offres : le mercredi 23 octobre 2024 à 12h00
- Analyse des offres : semaines 43-44-45
- Commission d'Appel d'Offres : semaine 46
- Notification aux entreprises : semaine 48
- Période de préparation du chantier : 3 mois (décembre, janvier, février)
- Exécution des travaux : 3 mois (mars, avril et mai)
- Réception du chantier : juin 2025

Par 17 VOIX POUR et 1 ABSTENTION (M. Pascal MELLAZA), le Conseil municipal

Novembre 2024

2- Réalisation d'un audit énergétique de l'école publique Georges Brassens dans le cadre du programme ACTE + CHENE avec le SDEF

Une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de la Forest-Landerneau, afin de définir les conditions d'exécution techniques et financières de la mission.

Au titre de cette convention, les prestations suivantes seront réalisées sur le patrimoine de la collectivité :

Site étudié	Adresse	Surface chauffée (m ²)	Prestation(s) BPU
Ecole George Brassens	Route de Rulan	1 300 m ²	Article 4 : audit énergétique

Le montant de(s) prestation(s) réalisée(s) dans le cadre de la présente convention s'élève à 3 450,00 € HT, A l'unanimité, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

3- Création et adoption des statuts de la SPL « CAPLD ENERGIES RENOUVELABLES »

En adoptant son PCAET lors du conseil de Communauté du 27 juin 2024, la CAPLD a acté le développement des énergies renouvelables sur le territoire, en se donnant pour objectifs d'étudier les modes de portage d'une stratégie de développement des EnR et l'accompagnement technique de ces projets.

La CAPLD a donc pris l'initiative de créer un opérateur dédié à l'enjeu de la transition énergétique, notamment en matière de production d'énergies renouvelables, en lien avec les communes du territoire, celles-ci ayant manifesté leur intérêt de s'associer au projet.

4- Transfert de la voirie communale du lotissement dénommé « Hameau du Parc Hir »

Une enquête publique a été ouverte pendant 15 jours consécutifs du mardi 2 au mardi 16 avril 2024 inclus, suivant arrêté du Maire N° 69-2024 en date du 12 mars 2024 et publié le même jour, Mme Françoise ISAAC ayant été désignée en qualité de commissaire enquêtrice.

Aucune observation n'a été déposée sur le registre d'enquête. Le rapport et les conclusions de Mme Françoise ISAAC, commissaire enquêtrice, reçus en date du 19 avril 2024 donnant un avis favorable.

Considérant que les conditions requises pour le classement d'office des voies listées dans le dossier

soumis à enquête publique sont remplies et qu'aucune opposition des propriétaires n'a été signifiée à la commune, M. le Maire propose au Conseil municipal de :

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide de :

- Procéder au classement d'office de la voirie communale dénommée « Hameau du Parc Hir » concernée par le dossier soumis à enquête publique,
- Approuver le transfert dans le domaine public communal de la voie susmentionnée,
- Autoriser M. le Maire à signer tous les actes administratifs nécessaires à ce transfert de propriété.

5- Attribution et vote de la subvention OGEC 2024 pour la restauration scolaire de l'école Sainte Anne

Au titre de l'année scolaire 2023-2024, il est proposé au Conseil municipal l'attribution d'une subvention à l'OGEC de l'école Sainte Anne pour la restauration scolaire.

Pour l'année scolaire 2022-2023, la commune a versé 6 044 € pour 9 580 repas facturés, soit une participation de 0,63 € par repas.

Pour l'année scolaire 2023-2024, il est proposé à l'assemblée d'augmenter la participation communale de 2 % liée à l'inflation, comme cela a été fait pour les autres associations, ce qui nous donne une participation au repas de 0,64 €. 10 020 repas ont été facturés par le fournisseur du restaurant scolaire en 2023-2024, soit 10 020 x 0,64 € = 6 448 €.

	Nombre de repas facturés	Subvention municipale	Subvention au repas
2022-2023	9 580	6 044 €	0,63 €
2023-2024	10 020	6 448 €	0,64 €

A l'unanimité, le Conseil municipal valide le versement de la subvention de 6 448 € à l'OGEC de l'école Sainte Anne pour l'année scolaire 2023-2024.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2024 de la commune.

6- Modification du règlement intérieur du Foyer des jeunes

Il est proposé au Conseil municipal la mise à jour du règlement du Foyer des jeunes suite à des évolutions dans l'organisation de ce service au niveau des horaires.

En effet, depuis les vacances d'hiver 2024, le foyer des jeunes est ouvert toute la journée pendant les vacances scolaires, à savoir de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (au lieu de 13h30-17h30). Les horaires du mercredi restent inchangés.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve la modification du règlement intérieur du Foyer des jeunes.

Extrait du CCAS du 08 octobre

Par suite d'une convocation en date du 30 septembre 2024, les membres composant le Conseil d'administration du

CCAS de la Commune de la Forest-Landerneau se sont réunis à la Mairie en séance publique, le mardi 8 octobre 2024 à 18 heures 30 minutes, sous la vice-présidence de Monsieur Erwan GALERON.

Etaient présents : Erwan GALERON, Marilyne BENOIT, Pascal MELLAZA, Francette BERGERE et Marie-Renée PAGE

Absents excusés ayant donné procuration :

Ghislaine CADIOU, procuration à Marie-Renée PAGE
Nadège QUEMENEUR, procuration à Erwan GALERON

Absents excusés : David ROULLEAUX, Catherine VELGHE, Anne DUMESNIL, Roland POHREL et Claudine TROADEC

1- Convention pour le renouvellement de l'adhésion aux services épicerie solidaire « La Boutique/Ar Stalig et colis alimentaire d'urgence du CCAS de Landerneau – Année 2025

M. GALERON rappelle que depuis le 1^{er} janvier 2015, le CCAS de Landerneau propose l'ouverture du service d'épicerie solidaire « La Boutique/Ar Stalig » et du service de colis d'urgence alimentaire aux usagers résidant sur les communes de la Communauté d'Agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas.

Cette adhésion implique une participation financière de la commune pour bénéficier de ces services. Elle se décline de la manière suivante :

➤ Participation financière à l'adhésion au service de l'épicerie solidaire :

- Un forfait annuel de 0,50 € par habitant pour l'adhésion au service et couvrant les frais d'instruction de dossier par le CCAS de Landerneau.

- Facturation variable liée à la fréquentation par les usagers : un montant forfaitaire par mois, par famille et un montant au titre de la participation annuelle versée à la Banque alimentaire du Finistère, uniquement le premier mois d'ouverture de droits par an et par bénéficiaire.

➤ Participation forfaitaire annuelle pour la mise à disposition du service de colis d'urgence alimentaire

Les modalités du partenariat figurent dans la convention présentée en annexe de la délibération. La convention est signée pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} janvier 2025 et prendra fin le 31 décembre 2025.

M. GALERON précise que les conditions restent inchangées par rapport à 2023. Le nombre de bénéficiaires de la commune reste faible. Sur le premier semestre 2024, une famille monoparentale a bénéficié d'un accès en juillet, août et septembre. En 2023, une personne seule avait eu un accès durant toute l'année (sauf durant le mois de carence entre deux trimestres de droit). En matière d'aide d'urgence alimentaire, un chèque repas a été délivré au mois d'avril 2024. Cependant, les administrateurs conviennent qu'il s'agit d'une porte d'entrée non négligeable vers une assistante sociale, de nombreux services...

C'est pourquoi, à l'unanimité (7 VOIX POUR), le Conseil d'administration du CCAS décide de :

- Valider la convention de renouvellement d'adhésion à l'épicerie solidaire « La Boutique/Ar Stalig » et à la mise à disposition du service de colis d'urgence alimentaire pour l'année 2025 ;

- Autoriser M. Le Président du CCAS, ou son représentant, à signer la convention d'adhésion aux deux services.

2- Pour informations

M. GALERON informe les administrateurs de l'actualité concernant les actions de prévention proposées par la commune sur le dernier trimestre 2024 :

- Partenariat avec La Mutualité Française pour la mise en place de 5 ateliers à destination des Seniors sur le thème de « revaloriser l'image et favoriser l'estime de soi » à compter du mardi 19 novembre en salle Taliésin
- Séance de révision du code de la route le vendredi 13 décembre à 10h en salle polyvalente en partenariat avec le Dispositif Vas-y de la fondation ILDYS. Ouverte à tous.
- 17 personnes ont bénéficié de la formation aux premiers secours PSC1, en partenariat avec GROUPAMA et l'UDSP 29 répartis sur deux journées les 11 et 20 septembre 2024. A l'issue de la formation, il a été délivré à chaque participant un diplôme d'Etat de Prévention et Secours Civiques de Niveau 1.

3- Organisation des fêtes de fin d'année

Date importante à retenir : le dimanche 8 décembre pour le repas des Aînés (et non pas le 1^{er} décembre comme annoncé en raison de l'impossibilité pour la gérante de la Capsule de déplacer un événement prévu). La communication sera faite uniquement dans le KELEIER, comme l'an dernier.

Proposition de menu arrêtée par les administrateurs :

Entrée : Feuilleté de la mer

Plat : Kig ha Farz

Dessert : Pana Cotta aux fruits rouges

Coût par personne = 38 euros (33,50 € en 2023).

- Cadeau des aînés : demande de devis auprès de MKS pour un calendrier en format cartonné avec une seule photo. Pour le reste, à l'identique des années passées. Une date sera arrêtée ultérieurement pour finaliser la préparation de cette journée et des colis.

Commémoration de l'armistice

La cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918 se déroulera devant le monument aux Morts de Saint-Thonan pour l'ensemble des communes de La Forest-Landerneau, Saint-Divy et Saint-Thonan le **lundi 11 novembre 2024 à 11h**.

Les anciens combattants des trois communes se rassembleront à **10h45** devant la Mairie de Saint-Thonan puis rejoindront en défilé le Monument aux Morts.

Le pot de l'amitié sera offert par la municipalité de Saint-Thonan à l'issue de la cérémonie.

Toutefois un dépôt de gerbe sera effectué sur le Monument aux Morts de La Forest-Landerneau le 11 novembre 2024 à 10h par la municipalité et les anciens combattants, puis les participants sont invités à rejoindre Saint-Thonan.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter leurs démarches administratives.

État civil

Bienvenue !

Thelma PRIGENT

Ils nous ont quittés...

Jean KOGGE, 71 ans

Denise MOALIC (née LE ROUX), 80 ans

Marché



<https://laforest.bzh/vie-economique/marche/>

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés à partir de novembre 2008.

En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans.

Munissez-vous de votre carte d'identité, d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

Bibliothèque

Heures d'ouverture :

Mardi & Jeudi 16h30 à 18h30 – Samedi 10h30 à 12h30

Tél : 02 98 20 39 57

Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr

Abonnement : 20 € / famille / an. **ABONNEZ-VOUS !**

Nouveaux habitants de la commune : merci de vous présenter en Mairie pour recevoir votre bon pour un an d'abonnement gratuit.

> **A noter**, les adhérents à la bibliothèque doivent faire au moins un emprunt de livre par an, sinon le système procède à la radiation de l'abonnement.

Animation autour du livre pour nos tout-petits

« Pomme de reinette et pomme d'api
Tapis tapis rouge
Pomme de reinette et pomme d'api
Tapis tapis gris »

Des temps de partage autour du livre sont proposés aux enfants (6 mois à 3 ans) et leur accompagnant (parents, grands-parents et assistants maternels)
à la Bibliothèque de La Forest

Le nombre de participants est limité à 12 enfants accompagnés par leur adulte référent dans le respect des gestes barrières.

Mardi 19 novembre à 10 h

Inscriptions auprès de Céline et Célia
Relais Petite Enfance : 06 79 78 75 70

Les séances sont animées par Éliane, Christine et Claudie avec le soutien de la Bibliothèque de La Forest Landerneau et la Bibliothèque du Finistère.

Affaires Sociales

> **Les Cafés des aidants** du pays de Landerneau-Daoulas continuent et se développent, avec un nouveau lieu depuis le mois d'avril : le café-pub Le Paul Art's à Daoulas.

Rendez-vous de 14h à 16h :

Les 1^{ers} jeudis du mois, au Café "A l'Est de la Lune", 21 rue des déportés, 29800 Landerneau,

Les 1^{ers} vendredis du mois, au bar-épicerie "Les sorties", 1 route du Moulin du Pont, 29450 Le Tréhou,

Les 3^{èmes} vendredis du mois, au café-pub "Le Paul Art's", 1 route de Quimper, 29460 Daoulas.

Gratuit et sans inscription.

La seule condition pour y participer : l'aidant ou la personne aidée doit habiter une des 22 communes de notre territoire.

Les thèmes :

Novembre

Comment s'adapter à l'évolution de la situation ?

Décembre

Repérer les signes pour prévenir l'épuisement

> **CCAS de Landerneau**

La Ville de Landerneau en partenariat avec l'association Défi Santé Nutrition propose **un cycle de 4 ateliers** issus du programme OPTICOURSES.



ATELIER OPTICOURSES
Acheter mieux sans dépenser plus

Pourquoi y participer ?

- Echanger des **trucs et astuces**
- Avoir des **repères** sur le **prix des aliments**
- Passer un moment convivial** et prendre du recul
- Avoir des informations sur l'**équilibre alimentaire**
- Connaitre les aliments de **bonne qualité nutritionnelle**

Participation gratuite aux séances

Analyses et conseils sur vos courses alimentaires

Réunion d'information
Lundi 4 Novembre À 14h

Où
Centre Théo Leborgne
Landerneau
Salle Anne de Bretagne
1 Rue du Docteur Pouliquen

Animé par Claire Vaugeois Diététicienne-nutritionniste

Déroulement
Un programme de 4 séances pratiques de 14h30 à 16h30

Mardi 12 novembre Mardi 3 décembre
Mardi 19 novembre Mardi 17 décembre

Renseignements et inscription
Inscription au CCAS
02 98 85 43 03
ccas@mairie-landerneau.fr

Programme porté par
Défi santé nutrition



> **Vas-y**

Une révision du Code de la route sera organisée **le 13 décembre** à 10h en salle polyvalente.

Plus d'information dans le prochain Keleier.

> **Épicerie solidaire**

Le CCAS de Landerneau organise chaque année en lien avec la Banque Alimentaire, la collecte au profit de l'Épicerie Solidaire de Landerneau, en collaboration avec les grandes et moyennes surfaces de Landerneau et de St Thonan.

Nous recherchons des bénévoles sur des créneaux de 2 heures, les vendredi 22 et samedi 23 novembre (entre 9 h et 19 h) au sein des commerces partenaires : Bio Coop « La Clé des Champs », Leclerc Le Leck-de Landerneau et Leclerc Express de St Thonan.

Les clients seront invités à faire un don en numéraire lors de leur passage en caisse (2 €, 4 € ou 10 €).

L'argent collecté permettra à l'épicerie de s'approvisionner dans ces commerces, au fur et à mesure de ses besoins, tout au long de l'année.

Si vous souhaitez participer à cette opération, veuillez-vous inscrire via le **formulaire en ligne** (lien ci-dessous) **avant le vendredi 8 novembre**.

Vous trouverez aussi ce formulaire sur le site de la Ville de Landerneau.

<https://www.landerneau.bzh/actualites/appel-a-benevoles-pour-la-collecte-alimentaire/>

Nous vous confirmerons votre inscription par mail ou téléphone.

Merci d'avance pour votre participation,

> **Mutualité Française**



RENCONTRES SANTÉ
PRENDRE
soin de soi

MUTUALITÉ FRANÇAISE

À partir du **Mardi 19**
NOVEMBRE 2024
de 14h à 17h

MAIRIE
salle Taliésin
FOREST LANDERNEAU

GRATUIT INSCRIPTION
06 73 81 14 12
ebrenne@bretagne.mutualite.fr

CYCLE DE 5 ATELIERS À DESTINATION DES SENIORS pour revaloriser l'image et favoriser l'estime de soi par des approches psychocorporelles.

Les ateliers ont lieu tous les mardis du 19 novembre au 14 décembre 2024.

Groupe de 10 personnes (ateliers adaptés aux hommes)

Les partenaires :
Pour Bien Vieillir, ars, Département Finistère

#Rencontresanté

Urbanisme

Nous rappelons qu'un service en ligne pour déposer vos demandes a été mis en place par la CAPLD.

Merci de bien vouloir favoriser l'utilisation de cet outil pour vos démarches :

- Taper sur votre moteur de recherche : « Mon guichet urbanisme en un clic »
- Ou tapez le lien suivant :
<https://gnau58.operis.fr/landerneaudaoulas/gnau/#/>

↓ Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- LE HARET Yann – Abri de jardin
- COROLLEUR Clément – Clôture
- LE ROY Sylvain – Panneaux Photovoltaïques
- JACQUIN Frédéric – Clôture
- Mairie– Station Ti Vélo

Accords :

- LE ROY Sylvain – Panneaux Photovoltaïques

↓ Permis de construire

Demandes :

- MORVAN Claude – Rénovation et extension
- Breizh Cité – Construction 8 logements / 1 restaurant

Accords :

- Breizh Cité – Construction 8 logements / 1 restaurant
- MORVAN Claude – Rénovation et extension

↓ Permis d'aménager

Accord :

- AFM Bretagne – Modification des lots

↓ Permis de démolir

Demandes :

- QUINIOU Marie – Hangar

Entretien

> Passage de la balayeuse :

Il se fera sur la commune le **vendredi 22 novembre**

Merci de ne pas stationner le long des caniveaux.

Mobilité

La station Ti Vélo est en cours de téléchargement...

Située sur le parking en face du Restaurant La Capsule, elle accueillera à terme 5 vélos électriques.



Environnement

> Opération "Nettoyons le nature"

A La Forest-Landerneau samedi 5 octobre sous le soleil, une opération nettoyage de la grève a eu lieu.

Heureux de constater que notre récolte a été moins fructueuse que l'année dernière.

Merci à Sylvie Lejeune et à Geocaching pour cette belle initiative.



> Aire de compostage

C'est sous un beau soleil que Justine et Christophe de la [Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau Daoulas](#) ont présenté le fonctionnement de l'aire et du compostage le 19 octobre dernier.

Mélanie, qui s'est proposée pour être notre référente, veillera avec la CAPLD et la municipalité à son bon fonctionnement.

Merci à tous !

> Comment déposer dans le bac d'apport ? La bonne recette lorsque vous déposez est de verser 2/3 de matières organiques et 1/3 de broyat (mis à disposition dans le bac de droite).

Un panneau sur place vous indique ce qui peut être déposé et ce qui ne doit pas.

> Vous souhaitez contribuer et recevoir votre bio seau ? Contactez la mairie ou le service environnement de la CAPLD pour connaître la marche à suivre.



> Dépôts sauvages

Quel spectacle de désolation à Cobalan !



La Gendarmerie du Finistère vous rappelle que le dépôt de vos déchets, hors des sites autorisés, constitue une infraction de 4ème, voire de 5ème classe, si vous utilisez un véhicule pour les déposer.

Au-delà de la remise en état du site, vous encourez une amende de 135€ à 1 500€ et la confiscation du véhicule utilisé pour commettre l'infraction.

Respectons la nature... Si vous ne le faites pas pour vous, faites-le pour vos enfants.

Collecte de textiles

Interruption de la collecte des bornes textiles « Relais »

Des vêtements à donner ?

La borne textile « Relais » présente sur notre commune (et toutes celles du Finistère) ne sera plus collectée.

Merci de donner vos vêtements à d'autres réseaux ou de les déposer en déchèterie dans les bacs adaptés.

Plus d'infos sur le site de la commune.

Ecole Georges Brassens

> Maison de la rivière

Les élèves de CE1 à CM2 ont bénéficié d'une animation à la Maison de la Rivière à Sizun, dans le cadre de la "Semaine de l'Elorn". Les enfants ont suivi le sentier de découverte du milieu, c'était passionnant, en plus d'être amusant !

L'animation était entièrement prise en charge par le Syndicat du Bassin de l'Elorn, et le transport des enfants a été financé par l'APE.



> Des monstres à l'école

C'est maintenant une tradition : les enfants et les adultes ont passé la dernière journée d'octobre déguisés : sorcières, fantômes, chauves-souris, monstres... Ici les enfants de TPS PS MS avaient le plaisir de jouer à avoir peur !



Foyer des jeunes

Christine, qui accueille les enfants de 8 à 12 ans, est à votre disposition pour vous informer sur le fonctionnement du Foyer.

Inscriptions et renseignements sur place le 4 septembre par téléphone, sms au 06 10 70 72 48 ou par mail : foyerdesjeunesforestlanderneau@gmail.com

06/11 : Plastique dingue / Salle de Gym

13/11 : FHEL de Landerneau **sortie à la journée**
Exposition **Henri Cartier-Bresson**

20/11 : Pâtisserie / Activités sportives au gymnase

27/11 : Peinture « à la manière de ... »

Ecole Sainte Anne

L'école Sainte Anne recherche des bénévoles pour aider les enfants à réaliser leurs devoirs du soir. Les séances auraient lieu à l'école les lundis et jeudis de 17h à 17h30. Si vous êtes disponible, merci de contacter la directrice : Nathalie Fily :

- Par mail steanne.laforestlanderneau@gmail.com

- Ou par téléphone au 02 98 44 77 43.

Relais Petite Enfance

Vous souhaitez des renseignements sur la petite enfance à La Forest ?

N'hésitez pas à contacter le RPE : rpe.vdle@epal.asso.fr

Le saviez-vous ?

Parents, vous venez d'embaucher un assistant maternel pour accueillir votre enfant ? Pensez à solliciter les services du Relais Petite Enfance. Les animatrices pourront vous accompagner afin de faciliter vos démarches d'employeurs (informations sur le contrat, 1^{ère} déclaration Pajemploi...).

Service ouvert du lundi au vendredi de 9h à 17h (possibilité de RDV après 17h le mardi et mercredi)

Prise de RDV possible par téléphone 06 79 78 75 70 ou par mail : rpe.vdle@epal.asso.fr

Les animatrices du RPE ont concocté un programme d'activités.

Matinées d'éveil à destination des assistants maternels et des enfants accueillis :

Les mardis à :

- St Thonan : 12/11 et 03/12
- Plouédern : 19/11 et 10/12
- Ploudiry : 05/11 ; 26/11 et 17/12

Les jeudis à :

- Tréflévénez : 14/11 et 05/12
- St Divy : 21/11 et 12/12
- La Roche : 07/11 ; 28/11 et le 19/12

Les vendredis à :

- La Martyre : 22/11 et 13/12
- La Forest : 08/11 ; 29/11 et 20/12
- Pencran : 15/11 et 06/12

Temps d'éveil en famille :

Les samedis de 9h30 à 12h15 :

- Le 23/11 à St Thonan
- Le 7/12 à la Roche Maurice

Pour les inscriptions et plus de détails, contacter le RPE !

Crèche "La Cabane aux Bruyères"

Le saviez-vous ?

Trois places en crèche sont réservées aux familles résidant sur la commune de La Forest-Landerneau !

Vous avez un besoin ?

N'hésitez pas à contacter la directrice de La Cabane aux Bruyères (Plouédern) au 02 29 62 36 49.

APE école G. BRASSENS

OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



Rendez-vous à la salle Omnisports.

PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
Samedi 2 novembre de 11h à 12h

Pour que la collecte se déroule correctement, merci de ne pas surcharger les bacs et de ne pas poser les journaux au sol. Pour rappel, publicités, magazines, et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

APE ECOLE GEORGES BRASSENS

VENTE BIERES

PACK DÉCOUVERTE
6*33CL
(BLONDE, IPA, ROUSSE, TRIPLE, STOUT, BLANCHE)

21€

PACK 11*33CL
(2 BLONDE, 2 IPA, 2 ROUSSE, BLANCHE, NEIPA, TRIPLE, STOUT, EPICES)

38€

PACK 4*33CL
(BLONDE, IPA, ROUSSE, BLANCHE)

20€50

A RETOURNER POUR LE 7 NOVEMBRE / DISTRIBUTION LE 01 DÉCEMBRE AU MARCHÉ DE NOËL

NOM : PRÉNOM : TÉLÉPHONE :
 CLASSE :

PACK DÉCOUVERTE = * 21€
 PACK 11*33CL = * 38€
 PACK 4*33CL = * 20€50

TOTAL :

L'APE propose également une vente de fromages, charcuterie et tartinables.
 Fournisseur : "La Route des Saveurs".

AMARRIÈRE ET LUCIA

La route des saveurs

23 rue des Halles,
 22070 Guennec
 contact@laroutedessaveurs.fr
 06 907 499482 / 06 90 50 5017

La Route Des Saveurs

Pour ces 2 opérations, informations et commandes par mail ape.ecole.g.brassens.lfl@gmail.com ou en déposant votre commande directement à l'école.

DIMANCHE 1ER DÉCEMBRE

MARCHÉ DE NOËL

LA FOREST LANDERNEAU

SALLE POLYVALENTE
SOUS LA MAIRIE

Au programme :
 Spectacle des enfants
 Rencontre avec le Père Noël
 Divers stands et animations
 Livraison des commandes APE
 (sapins / paniers gourmands)
 Restauration sur place
 (galettes saucisses / crêpes)

**10H
14H**

ORGANISÉ PAR L'APE GEORGES BRASSENS

JOYEUX NOËL

Traditionnelle vente de sapins de Noël
de l'APE de l'école Georges Brassens

Cette année l'APE reconduit l'opération de vente de sapins de Noël en collaboration avec les pépinières de Saint Eloy.

Commande de sapins, « mode d'emploi » :
 Passez votre commande auprès de l'APE par mail (ape.ecole.g.brassens.lfl@gmail.com), par téléphone (06 45 35 27 53) ou déposez votre bulletin à l'école.
 Les bons de commande devront être remis pour le vendredi 15 novembre.

Livraison le dimanche 1er décembre au marché de Noël.
 Paiement à la commande ou à la livraison.
 Chèque à l'ordre de l'APE Georges Brassens.

✂

Bon de commande

Nom / Prénom :
 Numéro de téléphone (obligatoire) :

Type	Taille	Prix	Quantité	Total
Nordmann	80 - 100 cm	16 €		
	100 - 125 cm	20,5 €		
	125 - 150 cm	22,5 €		
	150 - 175 cm	28 €		
	175 - 200 cm	37 €		
Nobilis	100 - 125 cm	24 €		
Fraseri	100 - 125 cm	20,5 €		
Total				

✂

Marché de Noël – 1^{er} décembre 2024 – Pré-commande restauration

Passez votre pré-commande auprès de l'APE par mail (ape.ecole.g.brassens.lfl@gmail.com), par téléphone (06 45 35 27 53) ou déposez votre bulletin à l'école.
 Les bons de pré-commandes devront être remis pour le vendredi 15 novembre.

Nom / Prénom :
 Numéro de téléphone :

Galettes Saucisse Quantité : x 5 €
 Crêpes jambon fromage Quantité : x 4 €
 Crêpes sucrées Quantité : x 1,5 €

Club « Val Elorn »

Randonnées pédestres ouvertes à tous. Pour les sorties rendez-vous parking de l'église à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons recommandés. Renseignements auprès de Daniel LARVOR : 02 98 20 31 51 ou Gisèle HALLEGOUET : 02 98 20 25 95.

4 novembre : L'Hopital Camfrout (bois du gars) ; 11 novembre : Lanarvily ; 18 novembre : la forêt du Cranou ; 25 novembre : Locmélar (circuit de Kerlilien) ; 2 décembre : La Forest (la grande palud).

Une marche 7/8 km est proposée tous les lundis.
Contact : Christine MORVAN : 02 98 20 22 07.

Une petite marche 4/5 km est proposée les 3 premiers lundis du mois.
Contact : Jean-Yves MORVAN : 02 98 20 22 07.

L'assemblée générale aura lieu le 3 décembre à 11h à la salle polyvalente (adhésions 20€ - repas 25€). Inscriptions le 13 et le 15 novembre au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

Prévention contre les arnaques sur Internet

Le 10 octobre dernier, plus d'une cinquantaine de personnes ont assisté à la séance animée par la Gendarmerie.



JGF Gym Enfant

La JGF toutes sections a annoncé la date du cinéma de Noël !

Samedi 7 décembre à 17h au cinéma Le Galaxy, Zone du Bois Noir à Landerneau (près du LIDL).

Le film projeté sera VAIANA 2. Nous insistons du fait du nombre de places (170) de réserver au plus vite.

La GYM ENFANTS offre une place à ses adhérents.



Novembre 2024

JGF Football

Organisée par la JGF Football

SOIRÉE DANSANTE 80'S

Animée par DJ DIAOUL

SAMEDI 16 NOVEMBRE

DÈS 19H30

ADULTE 12€
ENFANT -12 ANS 8€
PAIEMENT PAR ESPÈCES OU CB
REPAS : ROUGAIL SAUCISSES

UNIQUEMENT SUR RÉSERVATION :
TEL : 06.80.62.06.47
MAIL : STEPHLEON120@GMAIL.COM

DATE LIMITE D'INSCRIPTION LE 9 NOVEMBRE 2024

SALLE POLYVALENTE
LA FOREST-LANDERNEAU

Mois sans tabac

Mois sans tabac revient !

Vous pouvez déjà vous inscrire et vous préparer pour relever le défi. Rendez-vous sur le site Mois sans tabac !
<https://mois-sans-tabac.tabac-info-service.fr/>

MOIS SANS TABAC

Inscrivez-vous pour recevoir **votre kit d'accompagnement gratuit,**

Téléthon

Samedi 7 décembre

Rendez-vous sur le parvis de la mairie à 10h pour une marche jusqu'à Landerneau le long de la voie verte.

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUERIR

Café de la gare

Le café sera ouvert le vendredi 1^{er} novembre, fermé le lundi 11 novembre.

Samedi 2 novembre

Couteaux, ciseaux, ... Rémouleur !

Pour affûter tout ce qui coupe, Jean-Claude Wolf stationnera au café de 16h à 19h00.
Attention, dernière venue avant le mois de mars !

Dimanche 3 novembre, de 11h à 15h

Brunch : Le buffet de la gare !

Un buffet salé - sucré qui réconcilie les lève-tôt et les adeptes de la grasse matinée.

Dimanche 10 novembre

Repas créole

par « Tatie dans tous ses états »

Dimanche 17 novembre

Repas crêpes

par la crêperie ambulante « Rock ha bilig »

Dimanche 24 novembre de 10h à 18h

Marché de Noël

Vins et pétillants, épices, linogravures, crochet mangas...
Petite restauration

Dimanche 1^{er} décembre à partir de 11h30

Apéro – huîtres (de Kersanton, Loperhet)

Tous renseignements sur
<http://cafedelagare29.overblog.com> ou facebook.

Restaurant "La Capsule"

Laura vous informe de la création d'une page Facebook pour suivre les actualités du restaurant.

Rendez-vous sur :

<https://www.facebook.com/profile.php?id=61560220054537>

Vendredi 22 novembre

Burger – Frites – 18h30

Sur place ou à emporter

L'automne est arrivé et vous avez trop de feuilles pour les recycler au jardin ?

Plutôt que de les envoyer à Plouédern, je vous propose de venir les déposer chez moi (feuilles mortes uniquement).

Tel : 06.87.44.05.67

Assistante maternelle sur La Forest-Landerneau dispose de 2 places à partir de juillet 2025. Contact : 0698100493

Je m'appelle Ilian, jeune forestois de 15 ans. Je propose mes services en tant que baby-sitter pour les enfants à partir de 3 ans. J'ai déjà gardé plusieurs fois mes cousines de 4 et 6 ans et cela s'est toujours très bien passé (jeux, lecture d'histoires, etc...). Je suis disponible le week-end, jours fériés et vacances. 10€/heure. Vous pouvez me contacter au 06 81 56 14 84.

Atelier de sophro Energies au Gymnase, proche de l'école Sainte-Anne :

Samedi 23 novembre de 14h à 15h.

Un temps pour "S'offrir une bulle de calme" avec des astuces simples pour se détendre, et quelques exercices de sophrologie pour une détente physique et mentale.

Groupe : limité à 10 adultes.

Des horaires peuvent être rajoutés en fonction de la demande.

Pour l'atelier, vous aurez besoin d'un tapis de sol, d'un plaid, d'une bouteille d'eau et d'une tenue décontractée.

Réservation au 06 34 03 93 09, valerieclavier29@gmail.com, ou [www.sophro-energies-magnetisme.fr / atelier](http://www.sophro-energies-magnetisme.fr/atelier) - Tarif 20 € par personne.

Frelons à pattes jaunes

Avis à la population !

La mobilisation de toutes et tous à travers le piégeage de printemps a déjà permis de réduire les nids de frelons à pattes jaunes.

Si vous avez des pièges c'est le moment de les remettre en place pour attraper les reines !

Test 5 pièges installés début octobre ont déjà attrapé plusieurs reines.

Pour rappel, 1/3 de bière, de vin blanc et de sirop de grenadine. (Une bière et vin bon marché suffisent)

Loisir - Culture

Le cinéma Le Galaxy, situé Zone du Bois Noir à Landerneau, a ouvert ses portes le 16 octobre dernier.



Sécurité

ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

LES BONS RÉFLEXES



Je demande au vendeur sa carte professionnelle



Je ne laisse pas entrer un inconnu



Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier



Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17



J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage

- **RLPi : donnez-nous votre avis**

Nous souhaitons vous consulter à travers une enquête publique que nous organisons du 14 octobre au 15 novembre. C'est le moment de donner votre avis sur notre projet de Règlement Local de Publicité intercommunal !

RLPi, kezaiko ?

Le Règlement Local de Publicité Intercommunal est un document d'urbanisme qui fixe, par zone, les obligations en matière de publicité, d'enseignes et pré-enseignes. Il constitue un élément essentiel pour la préservation des paysages, pour la visibilité des commerces et le bon fonctionnement d'un territoire.

Elaboré en concertation avec les 22 communes membres, le RLPi doit ainsi définir les règles spécifiques les mieux adaptées, notamment pour les harmoniser, ainsi que pour préserver les espaces sensibles du territoire et éviter la multiplication des dispositifs d'affichage.

Pour en savoir plus 🙌 <https://ow.ly/ymkz50TEsEz>

Comment consulter le dossier ?

En format papier : à notre siège de la CAPLD, à la Maison des Services Publics de Landerneau et en mairie de Daoulas

Sur le site internet : <https://ow.ly/3wcP50TEsEy>

Depuis un poste informatique à notre siège.

Comment donner son avis ?

Sur le registre papier tenu à la disposition du public à la CAPLD et en mairie de Daoulas,

Par courrier postal (à l'attention de la commissaire enquêtrice),

Par voie électronique (Courriel) à l'adresse suivante :

rli-capld@registredemat.fr

Auprès de la commissaire enquêtrice lors des permanences suivantes :

À notre siège :

Lundi 14 octobre, 9h > 12h,

Mercredi 30 octobre, 13h30 > 17h

Et vendredi 15 novembre, 13h30 > 17h,

A Daoulas, en mairie :

Jeudi 24 octobre, 9h > 12h,

Et mardi 5 novembre, 9h > 12h



- **Projet de ZAC de Lanvian : donnez-nous votre avis**

Ça démarre aujourd'hui ! Jusqu'au 6 décembre prochain, vous allez pouvoir participer à une concertation publique sur le projet de zone industrielle et logistique de Lanvian, sur le secteur de Saint-Divy.

Ce projet est porté par l'Ecopôle industriel et logistique de Lanvian – Pays de Brest, syndicat mixte composé de 3 intercommunalités : Brest métropole, la Communauté de communes du Pays des Abers et notre Communauté d'agglomération, ainsi que de la Chambre de Commerce et d'Industrie CCI Finistère.

Les objectifs ?

- Disposer dans le Pays de Brest – et en connexion directe avec la métropole brestoise et ses installations portuaires et aéroportuaires – d'une offre disponible d'espaces économiques capable d'accueillir des ensembles logistiques et/ou industriels de moyenne et grande taille, à la recherche de dessertes optimales,

- Doter le Pays de Brest d'un outil indispensable de développement d'activités économiques créatrices d'emplois et attractif à l'échelon régional, avec une offre disponible dans un délai compatible avec le besoin industriel.

Où consulter le dossier et comment donner son avis ?

Si vous souhaitez en savoir plus sur ce projet, consulter le dossier de concertation en ligne et donner votre avis, rendez-vous sur : <https://ow.ly/eHYj50TPLVn>

SAVE THE DATE : participez à une réunion publique

Lundi 2 décembre, 18h30 > 20h30

Au centre socioculturel, 6 route de Valy Lédan, à Saint-Divy.

Repas des aînés

Un repas sera offert, par le Centre Communal d'Action Sociale, aux personnes de 70 ans et plus. Il aura lieu le **dimanche 08 décembre** prochain à 12h, à La Capsule.

Les personnes qui souhaitent participer à ce repas doivent impérativement s'inscrire auprès de l'accueil de la mairie **avant le vendredi 29 novembre**, à l'aide du coupon ci-dessous. Pour des questions d'organisation, aucune inscription ne sera prise après cette date.

Le conjoint, n'ayant pas 70 ans, peut prendre part à ce repas moyennant une participation financière de 38 € - chèque à l'ordre du CCAS à remettre avec le bulletin d'inscription.

Coupon à déposer à l'accueil de la mairie ou par courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr

✂.....

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Tél :

Participera (ont) au repas organisé par le CCAS :

Seul(e)

Accompagné(e) de son conjoint(e)

Conjoint(e) :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Tél :

Attention, les courriers individuels ne seront plus transmis par courrier.